N° code: 801/2017 Stage à gestion nationale

## Stage de perfectionnement linguistique et culturel à BEIJING

**Catégories concernées** : les professeurs de chinois, qui enseignent dans des établissements publics du second degré.

**Prise en charge** : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par l'établissement d'accueil. Une subvention de 600 €sera versée aux participants qui organiseront **eux-mêmes** leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

## Nombre de participants : 8

**Dates du stage** : du lundi 10 juillet 2017 au matin au samedi 5 août 2017 au soir. Arrivée le dimanche 9 juillet, départ le dimanche 6 août au matin.

Lieu du stage: Beijing Jiaoyu Xueyuan, Xichengqu, Wenxingjie 2, 100044 BEIJING, CHINE

- Tél: 00 86 6835 2701 - fax: 00 86 6835 2314 - site: www.bjie.ac.cn

Responsable administratif : A préciser

Mode d'hébergement : chambre en résidence universitaire

# Contenu:

Ce stage permettra aux participants :

- d'approfondir leurs connaissances relatives à la civilisation chinoise et d'aborder les grandes questions liées à l'actualité sociale, politique, économique, éducative et culturelle du pays, à travers des communications de spécialistes et des discussions ;
- de consolider leur niveau de chinois dans les différentes compétences linguistiques, en mettant essentiellement l'accent sur la pratique orale ;
- d'étudier et analyser les supports pédagogiques variés et authentiques de chinois langue seconde, et de mener une réflexion commune sur la didactisation et la mise en œuvre de ces matériaux.

#### **Objectifs:**

A l'issue du stage, les participants devront :

- avoir perfectionné leurs compétences linguistiques, tout particulièrement dans le domaine de la pratique de la langue parlée.
- avoir affiné et actualisé leur perception des enjeux auxquels la société chinoise actuelle est confrontée ;
- avoir amélioré leurs connaissances dans le domaine de la civilisation chinoise ;

# Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, <u>revêtus de tous les avis hiérarchiques</u>, seront déposés auprès du rectorat pour le **20 janvier 2017 au plus tard.**